

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

84/081 du 19/01/84
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP.SAV.F2

Portant Promotion au titre de l'année 1979
de Monsieur MOHENGOH Médard, Administrateur
des cadres de la catégorie A hiérarchie I
(Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-
clé 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires ;

D.G.B.

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres
de la catégorie A des S.A.F ;

D.C.F.

(/u le décret n° 65/170/FP-DE du 25.6.65 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.62 fixant les échelonnements in-
diciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 89/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avan-
cements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du
28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Mem-
bres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un Mem-
bre du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 84/081 /MTPS.DGTFP.DFP.SAV.F du 19/01/84
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1979 de
Monsieur MOHENGOH Médard, Administrateur des cadres de la catégorie A
hiérarchie I des S.A.F (Administration Générale) ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : Monsieur KAMENGGH Médard, Administrateur de 2° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F (Administration Générale) en service au Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville est promu au 3° échelon de son grade pour compter du 25.11.79. ACC = néant.

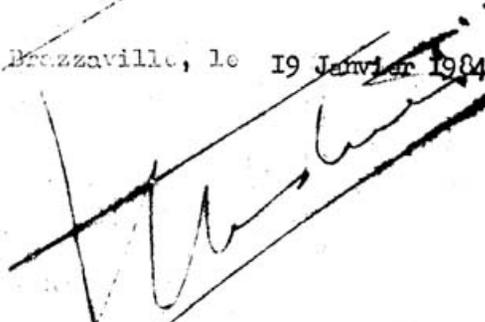
ARTICLE 2.-: Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée et de la solde pour compter du 1.1.81, sera enregistré, publié au JORIC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 19 Janvier 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


- Bernard COMBO MATSICHA.-


- Colonel Louis SYELANN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


- Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORIC..... 1
DGTFP/DFP..... 3
D.G.B..... 3
D.C.F..... 2
MINI. AF. ETR..... 2
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1
SGG/BC..... 2./-